

Au Puits de La Paracha

Nasso

« Il sanctifiera sa tête en ce jour » : ne pas se décourager ni s'émouvoir des échecs

Il est écrit dans la Torah (6,11-12) au sujet du nazir qui se serait rendu impur, après qu'il ait apporté le sacrifice qui s'impose dans une telle situation : « Il fera expiation pour avoir fauté à cause du mort, et il sanctifiera sa tête (sa chevelure) en ce jour-là. (...) Et les premiers jours (de son naziréat) seront caducs. »

On rapporte que le Beth Israël n'avait de cesse de montrer à l'aide de ces versets que l'homme ne doit jamais se décourager, quelles que soient les circonstances. En effet, le nazir après s'être rendu impur inopinément est naturellement enclin à toutes sortes de pensées décourageantes qui lui suggèrent par exemple : « Tu vois, tes bonnes actions ne sont pas agréés par Hachem. La preuve, c'est que tu t'es rendu impur soudainement. C'est donc que, du Ciel, on t'a rendu impur, de sorte que tu ne puisses te préserver de cette impureté! » Malgré tout, la Torah ordonne : « Il sanctifiera sa tête en ce jourlà »: il abandonnera tous les calculs, il suivra aveuglément Hachem et il criera : « A partir d'aujourd'hui, je commence un nouveau naziréat et les jours passés sont caducs! »

Cette conduite nous enseigne comment se remettre des échecs pouvant survenir soudainement dans notre existence, chacun dans son domaine, afin de ne pas sombrer dans le découragement, mais au contraire, se ressaisir et déclarer : « A partir d'aujourd'hui, c'est un nouveau compte qui commence! »

Il peut arriver toutefois que le Yétser Hara vienne murmurer à l'oreille d'un homme : « Tu es définitivement perdu ! Penses-tu réellement te relever de tes échecs et venir promettre au Créateur de rester dorénavant dans le droit chemin ? Tu lui as déjà fait la même promesse hier et avanthier, et tu es à nouveau tombé. Veux-tu lui mentir ? »

On pourra, en guise de réponse, se rappeler l'histoire suivante qui se déroula au temps du Beth Israël :

Un des Ba'hourim de la Yéchiva dut un jour voyager à l'étranger. Craignant de ne pas se réveiller à temps et de rater ainsi son départ, il resta éveillé toute la nuit. A l'aube, il alla prier au Kotel, alors vide. Soudain, il aperçut le Rabbi qui lui tapa sur l'épaule et lui demanda : « Dis-moi, jeune homme, quelle est la plus grande louange que l'on peut adresser à Hachem ? »

Et il enchaîna immédiatement : « La plus grande louange que l'on peut Lui faire est que le Saint-Béni-Soit-Il ne rigole pas ! »

Sur ces mots, il n'ajouta aucune explication et disparut de sa vue.

Les pensées du Ba'hour commencèrent à s'agiter dans son esprit. A quoi le Rabbi faisait-il allusion et quelle était la signification de ces étranges paroles ?

De retour à la Yéchiva 'Sefat Emet', il vit que la lumière était déjà allumée dans la chambre du Roch Yéchiva de l'époque, le Pné Ména'hem. Il frappa à sa porte et lui confia son étonnement ainsi que son incapacité à comprendre les paroles mystérieuses du Rabbi. De quoi ou de qui le Créateur pourrait-Il rire pour qu'il soit nécessaire de dire, que malgré tout, Il ne rigole pas ?

« Vois-tu, lui répondit-il, si en tant que Roch Yéchiva, je dois faire à un Ba'hour une remarque sur sa conduite inconvenante et qu'il acquiesce en promettant de bien se conduire à l'avenir, et que, seulement un jour ou deux après, il revienne à ses mauvaises habitudes, et promet de nouveau, il sera encore possible de lui pardonner. Néanmoins, si la chose se reproduisait plusieurs fois, je rirais de sa réponse et lui répliquerais que cette réponse n'en n'est pas une, car elle s'est transformée en farce. Mais pour le Saint-Béni-Soit-II, c'est différent : même si on lui disait plus de cent fois : 'à partir d'aujourd'hui, je change mes mauvaises habitudes', Il ne rigolerait pas de nous, mais nous accepterait avec amour comme s'il s'agissait d'une première promesse! »

La Guémara (Betsa 25b) rapporte au nom de Rabbi Méïr : « Pourquoi la Torah a-t-elle été donnée à Israël ? Parce qu'ils sont durs. » Le Maharcha (Ad Hoc) explique que la dureté dont il s'agit ici n'est pas à prendre dans le sens de rigueur, mais dans celui de ténacité (ne pas être instable, et changer d'opinion à chaque occasion). La preuve en est que la même Guémara enseigne : « Trois sont qualifiés de durs : Israël chez les nations, le chien chez les animaux, le coq chez les oiseaux. » Or, il est certain que nombre de bêtes et d'oiseaux sont plus féroces que le chien et le coq. C'est donc forcément que la 'dureté' dont il est question dans la Guémara concerne la force de l'obstination (le chien, par exemple, s'obstine à abover contre des animaux bien plus forts que lui). Il en est de même au sujet des Bné Israël qui sont loués pour posséder cette vertu : même lorsque le Yétser Hara parvient à les vaincre, ils s'obstinent à le combattre vaillamment, sans se décourager. 'Hazal nous enseignent que la Torah a été donnée à Israël 'parce qu'ils sont obstinés', car c'est seulement grâce à ce trait de caractère que l'on est en mesure de la recevoir

Le Roi Chlomo dit (Michlé 24, 16) : « Sept fois tombe le juste et il se relève, et les méchants trébuchent dans le mal. » Cela signifie qu'il est impossible qu'un homme de chair et de sang ne trébuche jamais, et tant les justes que les méchants subissent des chutes. Ce qui les distingue est que le Tsadik ne persiste pas dans sa chute mais se relève, alors que le méchant reste prisonnier de ses échecs et ne se relève plus.

Rappelons à ce sujet de l'enseignement du Alcheikh sur le verset de notre Paracha : « Et ensuite, le nazir boira du vin » (6, 20) :

Les commentateurs demandent: pourquoi la Torah l'appelle-t-elle encore 'nazir' alors qu'il a déjà achevé son naziréat ? Un nazir n'a en effet pas le droit de boire du vin. Dès lors, comment se fait-il que la Torah le qualifie de nazir alors qu'il s'apprête à en boire ?

Le Alcheikh répond ainsi : puisque cet homme avait pris sur lui le joug du naziréat en se comportant avec plus de sainteté et de pureté à un moment où tout allait bien pour lui, il est appelé par la Torah nazir même après être descendu de ce niveau spirituel élevé. Car même après cette 'chute', il lui reste encore des acquis spirituels qu'il a mérités en acceptant ce joug. Cela afin de nous enseigner qu'un effort accompli par un juif n'est jamais perdu.

Ce qui précède constitue également un appel à tous ceux qui sont enclins à renoncer à entreprendre le moindre changement personnel tant ils sont persuadés qu'ils n'y parviendront jamais. De telles pensées devront être repoussées en criant à haute voix : « Je suis aussi important aux yeux de mon Créateur que le plus grand Rav parmi le peuple d'Israël. » Le Saint-Béni-Soit-Il m'a créé et m'a formé, Il a insufflé en moi une âme et me donne la vie à chaque instant. Moi aussi, je ne L'abandonnerai pas et je Le servirai (tout au moins) à partir d'aujourd'hui.

« Retournez à vos tentes » : l'essentiel de Chavouote est d'accomplir la Torah chez soi après l'avoir reçue au mont Sinaï

Voici ce qu'écrit le Rav de Berditchov dans son livre Kédouchat Lévi au sujet de Chavouote :

« En Lituanie, on m'a posé la question suivante : pourquoi la fête de Chavouote est-elle dénommée (dans la Michna et la Guémara, n.d.t) 'Atsérète' (clôture), alors que dans la Torah écrite ce nom est réservé à la fête de Chémini Atsérète et n'est pas mentionné du tout au sujet de Chavouote ? »

Parmi les différentes réponses qu'il apporte à cette question, il en est une qu'il énonce (dans sa troisième explication) en s'appuyant sur les paroles du Ramban (Emouna et Bita'hone Chap. 19) au sujet du verset (Chir Hachirim 2, 7): « Si vous réveillez l'amour (envers Hachem) jusqu'à (Le) désirer » : lorsqu'un homme ressent en lui-même, écrit le Ramban, un éveil à l'amour et à la crainte du Saint-Béni-Soit-Il, il devra leur faire un réceptacle en accomplissant une Mitsva ou en étudiant la Torah afin de 'clôturer' (d'enfermer) et de conserver à l'intérieur de son âme ces sentiments sacrés. Et c'est ce que dit le verset « Si vous réveillez l'amour » - si l'amour pour Hachem se réveille en vous - « jusqu'à (Le) désirer » - évocation de l'objet ou du récipient (le verbe désirer, 'Hafets en hébreu, signifie aussi objet, n.d.t) - ce qui suggère de faire sur le champ un récipient pour enfermer et conserver ce sentiment qui s'est réveillé pendant une longue durée, afin qu'il ne s'émousse pas et finisse par disparaître comme il est venu.

D'après ce commentaire du Ramban, le Rav de Berditchov explique le terme de 'Atsérète' employé par nos Sages pour désigner Chavouote : ce mot signifiant la clôture vient suggérer la nécessité d'enfermer en nous-même toute l'influence de cette fête. Cela pour nous enseigner que le but essentiel de Chavouote est de prolonger l'influence du don de la Torah même après l'achèvement de cette fête.

Le Imré Emet explique, d'après cela, la succession des versets de notre Paracha (7, 84-88) : « Ainsi sera l'inauguration de l'autel au jour de son onction (...). Ainsi sera l'inauguration de l'autel après son onction » :

« Cela ne suffit pas, explique-t-il, de s'élever en bénéficiant d'une influence spirituelle le jour où elle se manifeste ("au jour de son onction"), mais encore faut-il, et c'est l'essentiel, prolonger la sainteté de ce jour même "après son onction", après qu'il soit passé. Cela concerne particulièrement cette

période d'après Chavouote où le peuple d'Israël a célébré ses noces avec la Sainte Torah. Plus que jamais, il nous incombe de perpétuer ce lien grâce à une étude assidue de la Torah. Ne pensons pas que 'si ne n'est pas aujourd'hui, ce sera pour demain et le jour viendra où je commencerai à servir Hachem et à étudier sa Torah'. »

Le Beth Israël rapporta un jour ce qu'il entendit de son père, le Imré Emet, dans ses vieux jours :

« Lorsque j'étais jeune, lui avoua-t-il, je pensais à de nombreuses choses concernant le Service d'Hachem et l'étude de la Torah que je pourrai accomplir lorsque le jour viendra. A présent, je peux témoigner devant toi que ce qu'un homme n'accomplit pas lorsqu'il est encore jeune ne se représentera pas à lui une autre fois! »

La coutume de consommer à Chavouote des aliments lactés y fait allusion. En effet, l'abattage d'une bête pour en consommer la viande peut être repoussé au lendemain ou à encore plus tard, sans que ce retard ne lui cause préjudice ni n'abime la viande. En revanche, la traite de son lait doit être effectuée le jour même puisque ce lait se renouvelle quotidiennement. Et il est impossible de la repousser au lendemain. Ce n'est donc pas un hasard que la Torah soit comparée au lait car, comme lui, l'étude du jour présent ne peut être repoussée au lendemain. « Si ce n'est pas maintenant, quand cela sera ? » (Pirké Avot)

Rav 'Haïm Chmoulévitch explique à ce sujet l'enseignement de la Guémara (Chabbat 88a) :

« (...) cela vient nous apprendre que le Saint-Béni-Soit-Il renversa sur les Bné Israël la montagne comme une marmite et leur dit : "Si vous acceptez la Torah, c'est bien, et sinon là-bas sera votre tombe !" Pourquoi, demande-t-il, Hachem leur dit-il 'là-bas sera votre tombe' ? A priori, il aurait convenu de leur dire 'ici sera votre tombe' puisqu'ils étaient déjà sous la montagne.

« Il est courant, répond-il, de se dire : "Lorsque je serai libre, j'étudierai", en d'autres termes, "lorsque j'arriverai là-bas, que ma situation s'améliorera et que je n'aurai plus de soucis, je pourrai enfin étudier comme il se doit".

« C'est sur une telle attitude qu'il a été dit : "là-bas, sera votre tombe". C'est dans l'énoncé de ce 'là-bas' que se dissimule l'échec d'un homme. Car son Yétser Hara veillera à ce que ce 'là-bas' n'arrive pas aussi vite qu'il le pensait, et le malheureux se retrouvera finalement les mains vides. »

Hachem ordonna aux Bné Israël à l'approche du don de la Torah : « *Vous vous sanctifierez aujourd'hui et demain* », afin de leur suggérer que ce grand jour de fête ne les quitte pas comme il est venu. Mais, même le lendemain de la fête, chacun devra se souvenir que seulement la veille, il a reçu la Torah. La voie conduisant à la réussite

consiste à fixer la fête dans son cœur en adoptant une résolution, aussi petite soitelle, mais à laquelle il se tiendra sans compromis. Celle-ci constituera pour lui le fil qui le reliera à Chavouote, même après que la fête soit passée.

Prenons pour exemple les ruses du Yétser Hara lui-même : il ne viendra jamais appâter un homme en une seule fois pour qu'il transgresse un interdit de taille, mais (comme l'enseignent nos Sages) : « Aujourd'hui, il lui dit de faire cela et demain de faire cela, jusqu'à ce qu'il lui dise d'aller servir les idoles et qu'il y aille et les serve. » (Chabbat 105b) Cela signifie qu'il le fait trébucher dans des petites choses auxquelles il ne prend pas garde et à partir de là, c'est la porte ouverte vers l'idolâtrie (à D. ne plaise). Tirons de cette tactique une leçon : en nous renforçant à l'aide de petites résolutions, pas à pas, nous parviendrons à nous parfaire entièrement dans notre service divin!